

La Chaux de Gilley le 24/10/2006

Madame, Monsieur

Objet : centrale éolienne du Crêt Monniot

Nous vous avons entretenu d'un projet de parc éolien dont l'implantation est prévue sur la crête de nos collines, entre le Crêt Monniot et le Mont Pelé. Ce projet arrive dans la phase de l'enquête publique qui commencera le lundi 30 octobre pour se terminer le 8 décembre. Le siège de l'enquête est fixé à Arc-sous-Cicon, les dossiers d'études d'impacts peuvent être consultés dans les Mairies : de Arc-sous-Cicon, Aubonne, Saint Gorgon Main, Ouhans, Montbenoit, Bugny, et La Chaux de Gilley suivant un horaire défini.

Cette enquête publique dure 1 mois, pendant laquelle l'Association Protection des sommets du Haut Doubs, devra établir un dossier de contre enquête en découvrant le volumineux dossier d'étude d'impact du promoteur. Nous formulerons bien sûr nos arguments et rechercherons tous les éléments susceptibles de faire obstacle à ce gigantesque projet contre nature. La commission d'enquête donnant après examen des dossiers un avis favorable ou défavorable, la décision finale appartenant à Mr le Préfet.

Parallèlement vous aurez la possibilité de notifier vos remarques sur les registres déposés dans les mairies concernées, en argumentant celles-ci, ou envoyer directement par courrier à Mr le Commissaire enquêteur à la Mairie d'Arc-sous-Cicon. C'est une démarche importante que nous vous engageons à réaliser, nous vous conseillons sans le recopier d'évoquer le thème suivant.

« Nous estimons que les chiffres de production avancés par le promoteur sont erronés, cette faible production ne compense pas la défiguration de ce site exceptionnel, ou tous les amoureux d'une nature authentique viennent se ressourcer. C'est pourquoi nous sommes opposés à l'implantation de ces aérogénérateurs hors d'échelle par rapport à la nature environnante. »

Ce projet comportera: 15 machines de 2 MW et de 129 mètres de hauteur en bout de pale, disposées **sur la ligne de crête** entre le Crêt Monniot et le Mont Pelé et réparties sur 4 communes dont : 3 sur Arc-sous-Cicon, 6 sur Aubonne, 5 sur Saint Gorgon Main, et 1 sur Ouhans.

Ce projet titanesque, visible à 30 km à la ronde, dans le prolongement de la vallées de la Loue, de ses belvédères, du point de vue de Renédale, des gorges de Nouailles, sites qui ont inspirés le peintre Gustave COURBET est inadapté à notre territoire.

Notre région boisée à 43% participe déjà au développement des énergies renouvelables avec le bois énergie plus performant que l'éolien industriel à lutter contre l'effet de serre.

Les tarifs de rachat de l'électricité éolienne incitent les promoteurs à implanter ces machines dans les zones moins ventées en bénéficiant du meilleur tarif pendant 15 ans. E.D.F ayant l'obligation d'acheter l'électricité éolienne à un prix 2,5 fois plus cher que le prix du marché et payée par le consommateur.

Nous vous remercions , nous comptons sur votre participation et votre soutien dans ce combat.

Le Président Jacques BOBILLIER et l'Association P.S.H.D

**Courrier individuel à adresser à : Monsieur Michel CHARRUE
Commissaire enquêteur
25520 Mairie de ARC-SOUS-CICON**